

Parcoursup 2023 en 3 étapes

Tout ce qu'il faut savoir pour
préparer et réussir mon entrée
dans l'enseignement supérieur




ETAPE 2

18 Janvier > 9 Mars > 6 Avril 2023

RAPPEL SUR LES ETAPES IMPORTANTES DU CALENDRIER PARCOURSUP : ETAPE 2

① Du 18 Janvier au 09 mars 2023


-  Inscription et formulation des vœux dans Parcoursup
Après le 09 mars plus de possibilité d'ajouter un vœu


② Du 10 mars au 06 avril inclus l'élève doit :

- Compléter si besoin son dossier (motivation, CV)
- Vérifier la remontée des bulletins de 1^{ère} et Terminale
- Confirmer ses vœux (un vœu non confirmé sera annulé)

A PARTIR DU 18 JANVIER
INSCRIPTION SUR LA
PLATEFORME
PARCOURSUP

Pour s'inscrire les élèves auront besoin de :

- Leur INE (Identifiant National Elève)
- Une adresse mail valide
- Une fois inscrit l'élève reçoit sur sa messagerie un **numéro de dossier unique qu'il doit conserver précieusement** ( l'établissement n'aura pas connaissance de ce numéro)
- Revenu fiscal 2022 pour la simulation de la bourse et/ou de logement du CROUS

 Ce n'est qu'une simulation la demande est à faire sur le site du CROUS de Poitiers

Formulation des vœux

Jusqu'à 10 vœux

avec possibilité de sous-vœux selon les formations
(limité à 20 sous vœux au total)

Formulation des vœux par apprentissage

Jusqu'à 10 vœux

- ◆ Ils s'ajoutent aux 10 autres vœux
- ◆ Ils sont gérés dans une liste distincte des vœux

ETAPE 3

1er Juin > 15 juin > 13 juillet > 24 août > 14 septembre 2023

PHASE PRINCIPALE : PROCESSUS EN CONTINU

Du 1^{er} juin au 13 juillet 2023

① Dès le jeudi 1^{er} juin

- Le candidat consulte dans son dossier Parcoursup les réponses des formations demandées. Le candidat reçoit toutes les réponses des établissements demandés.

Les candidats peuvent recevoir une proposition d'admission à n'importe quel moment : ils recevront plusieurs alertes (par SMS, via l'application Parcoursup, par mail, sur la messagerie de leur dossier Parcoursup) dès qu'une proposition d'admission arrive dans leur dossier

Pour une formation sélective :

- **Oui** : le candidat a une proposition d'admission et doit répondre dans les délais indiqués
- **En attente** : le candidat n'a pas encore de proposition d'admission mais sa position évoluera en fonction des places qui se libèreront.
- **Non** : le candidat n'est pas classé

Pour une formation non sélective (licence, les (PASS))

- **Oui** : le candidat a une proposition d'admission et doit répondre dans les délais indiqués
- **Oui-si** : Cela signifie que le candidat est accepté dans la formation à condition de suivre un parcours adapté à son profil (remise à niveau, soutien, tutorat ...).
- **En attente** : le candidat n'a pas encore de proposition d'admission mais sa position évoluera en fonction des places qui se libèreront.

Comment répondre aux différentes propositions des formations ?

Vous avez reçu une ou plusieurs propositions d'admission :

- Si le candidat reçoit une proposition d'admission pour sa formation favorite : **il doit accepter**
- Si le candidat reçoit une SEULE proposition d'admission qui n'est pas sa formation favorite : **Il est fortement conseillé de l'accepter**
- Si le candidat reçoit plusieurs propositions d'admission : **Il doit faire un choix** en acceptant une seule proposition d'admission avant la date limite indiquée. Il renonce ainsi aux autres propositions d'admission et libère ainsi des places pour les autres candidats.
- Si le candidat accepte une proposition d'admission et qu'il est en liste d'attente sur un ou plusieurs vœux, la plateforme va lui demander d'indiquer les vœux en attente qu'il souhaite éventuellement maintenir : il faut garder uniquement les vœux en attente qui l'intéressent toujours

Le candidat est en attente sur tous ses vœux :

- Les vœux sont maintenus automatiquement : Le candidat n'a rien à faire.

Si, parmi les formations pour lesquelles il est en attente, certaines ne l'intéressent plus, il peut y renoncer.

Le candidat a une proposition sur un vœu en formation initiale et un vœu en apprentissage:


- Le candidat peut accepter les 2 propositions (attention pour rentrer en apprentissage il faut trouver un contrat d'apprentissage)

PHASE COMPLEMENTAIRE

② Du 15 juin au 14 septembre 2023

Le candidat n'a reçu aucune proposition d'admission ou est en attente sur tous ses vœux :

- Le candidat doit formuler de nouveaux vœux (jusqu'à 10 vœux) lors de la **phase complémentaire qui débute le 15 juin**.

 Le candidat trouvera en procédure complémentaire uniquement les formations des établissements qui ont des places disponibles et il ne pourra pas candidater dans une formation d'un établissement pour lequel il a été refusé en phase principale.

③ Du 14 juillet au 23 août : Fermeture estivale

- Les candidats ne reçoivent plus de réponse
- Les vœux en attente sont archivés

④ A partir du jeudi 24 août

- Les candidats peuvent recevoir des réponses des formations pour lesquelles ils étaient en liste d'attente ou en attente de réponse en phase complémentaire
- Les candidats peuvent faire des vœux en phase complémentaire

⑤ Le mardi 12 septembre : Fin de la formulation des vœux

⑥ Le jeudi 14 septembre : Dernière réponses aux candidats et fin de la procédure Parcoursup